

UNITÉ PASTORALE D'ATH
"BERGER DAVID"

2014

INFORMATIONS

<http://www.athbergerdavid.be>

info@athbergerdavid.be

UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

Les secrétariats

Vous pouvez contacter indifféremment l'un des secrétariats suivants :

Ath

Secrétaire : Colette Lully

Rue de Pintamont, 36

☎ : 068/28 12 05

Fax : 068/28 13 06

En dehors des permanences : 0479/911 893

Horaire :

Lundi : 11 h. 00 à 12 h. 00 Vendredi : 15 h. 00 à 17 h. 00

Mercredi : 17 h. 30 à 19 h. 00 Samedi : 10 h. 00 à 12 h.00

Jeudi : 10 h. 00 à 12 h. 00

Notre Dame des Vallées

(Autreppe-Irchonwelz- Ormeignies-Villers)

Secrétaire : Josiane OLIVIER

Salle paroissiale d'Irchonwelz, Place d'Irchonwelz 2.

☎ 068/28.32.50 en dehors des permanences.

💻 olivier.josiane@skynet.be

Horaire :

Lundi : 17 h. 30 à 19 h. 00

Borelais

(Bouvignies-Ostiches-Rebaix-Lanquesaint-Isières)

Secrétaire : Christiane Dupriez

« Maison des Œuvres »,

Rue du St Sacrement à 7800 Lanquesaint

☎ 0474/ 61 76 48 ou 068/28 23 79

💻 christianedupriez@ymail.com

Horaire :

Samedi : 9h30 à 11h00

Saint Damien

(Arbre-Ghislenghien-Gibecq-Maffle-Meslin)

Secrétaire : Jean Paul Lejuste

Rue Salvador Allende, 1 - 7810 Maffle

☎ 0473/ 81 65 34

💻 oxane@tvcablenet.be

Horaire :

Lundi : 17 h. 00 à 19 h. 00

Les prêtres

- **L'abbé Xavier Nys (doyen) :**

Curé des paroisses de Ath Saint-Julien et Saint-Martin, Bouvignies, Ostiches, Rebaix, Lanquesaint, Isières, Ghislenghien, Gibecq, Meslin l'Evêque, Arbre, Maffle, Autreppe, Irchonwelz, Ormeignies.

☎ 0471/70 32 38 068/86 00 96

💻 xavnys@gmail.com

- **L'abbé Louis Mottoul :**

Curé des paroisses de Houtaing, Ligne, Mainvault, Moulbaix et Villers.

☎ 068 /64 53 08

💻 louis.mottoul@skynet.be

- **Le Père André Łuczak, cm :**

Chargé de la pastorale sociale.

☎ 0496/ 75 67 22

💻 luczak.cm@skynet.be

- **L'abbé Marc Lamotte :**

Chargé de la pastorale des malades et des personnes âgées.

☎ 068 /44 54 65

💻 mp.lamotte@skynet.be

- **L'abbé Christophe Cossement :**

vicairé dominical.

☎ 069/36 25 01

💻 christophe@donchristophe.be

L'animateur en pastorale

- **Monsieur Patrick Monnier**

Chargé de la catéchèse

☎ 0498/82 68 82 068/28 67 10

💻 p.monnier@skynet.be

L'Equipe d'animation pastorale de l'unité pastorale d'Ath

Abbé Xavier Nys

Abbé Louis Mottoul

Dominique Migeot

Abbé Marc Lamotte

André Finfe

Patrick Monnier

Père André Łuczak, cm

Astrid Baillez

Philippe Delhayé

OUVERTURE DES EGLISES

Ormeignies :

Le dimanche de 10h. 00 à 12 h.00

Ath St Julien et St Martin :

Tous les jours de 8 h. 00 à 17 h. 00

Ghislenghien :

Le samedi de 9 h. 00 à 12 h. 00

Gibecq :

Le dimanche de 11 h. 00 à 11 h. 30

Maffle :

Le mercredi de 14 h. 00 à 17 h. 00

Meslin-l'Evêque :

Le dimanche de 9 h. 00 à 12 h. 00

Rebaix :

Tous les jours de 9 h. 00 à 18 h. 00

Ostiches - Lanquesaint :

Tous les jours de 10 h. 00 à 17 h. 00

Isières :

Le dimanche de 9 h. 00 à 18 h. 00

Houtaing - Ligne - Mainvault:

Tous les jours de 9 h. 00 à 18 h. 00

PRIERE ET CELEBRATIONS

Les messes dominicales en 2014

Samedi	Janvier	Février	Mars
17 h 00	Ormeignies	Autreppe	Irchonwelz
17 h 00	Mainvault	Houtaing	Mainvault
18 h 00	Ghislenghien	Meslin	Ghislenghien
18 h 30	Ath St Martin	Ath St Martin	Ath St Martin
Dimanche			
8 h 30	Villers N-D	Villers N-D	Villers N-D
9 h 00	Maffle	Maffle	Maffle
9 h 30	Ath Fatima	Ath Fatima	Ath Fatima
10 h 00	Ligne	Moulbaix	Ligne
10 h 30	Bouvignies	Ostiches	Rebaix
11 h 00	Ath St Julien	Ath St Julien	Ath St Julien

Samedi	Avril	Mai	Juin
17 h 00	Irchonwelz	Ormeignies	Autreppe
18 h 00	Meslin	Ghislenghien	Gibecq
18 h 30	Ath St Martin	Ath St Martin	Ath St Martin
19 h 00	Houtaing	Mainvault	Houtaing
Dimanche			
8 h 30	Villers N-D	Villers St-A	Villers St-A
9 h 00	Arbre	Maffle	Arbre
9 h 30	Ath Fatima	Ath Lorette	Ath Lorette
10 h 00	Moulbaix	Ligne	Moulbaix
10 h 30	Rebaix	Lanquesaint	Isières
11 h 00	Ath St Julien	Ath St Julien	Ath St Julien

PRIERE ET CELEBRATIONS

Les messes dominicales en 2014

Samedi	Juillet	Août	Septembre
17 h 00	Irchonwelz	Irchonwelz	Ormeignies
18 h 00	Ghislenghien	Gibecq	Meslin
18 h 30	Ath St Martin	Ath St Martin	Ath St Martin
19 h 00	Mainvault	Houtaing	Mainvault
Dimanche			
8 h 30	Villers St-A	Villers St-A	Villers St-A
9 h 00	Maffle	Arbre	Maffle
9 h 30	Ath Lorette	Ath Lorette	Ath Lorette
10 h 00	Ligne	Moulbaix	Ligne
10 h 30	Isières - Cavée	Bouvignies	Ostiches
11 h 00	Ath St Julien	Ath St Julien	Ath St Julien

Samedi	Octobre	Novembre	Décembre
17 h 00	Autreppe	Irchonwelz	Ormeignies
17 h 00	Houtaing	Mainvault	Houtaing
18 h 00	Gibecq	Ghislenghien	Meslin
18 h 30	Ath St Martin	Ath St Martin	Ath St Martin
Dimanche			
8 h 30	Villers St-A	Villers N-D	Villers N-D
9 h 00	Arbre	Maffle	Maffle
9 h 30	Ath Fatima	Ath Fatima	Ath Fatima
10 h 00	Moulbaix	Ligne	Moulbaix
10 h 30	Rebaix	Lanquesaint	Isières
11 h 00	Ath St Julien	Ath St Julien	Ath St Julien

Messes en semaine

Du lundi au vendredi à 8 h 30 en l'église Saint-Julien d'Ath.

Messes à la chapelle Saint-Antoine (Bois-Renard)

Tous les mardis à 9 heures à partir du mardi saint (15 avril 2014) jusqu'à la Toussaint

Messes dans les maisons de retraite

Le premier vendredi du mois à la chapelle du home de la Roselle.
Une fois par mois au home de l'Esplanade (jours et heures à déterminer)

Au home des Primevères à l'occasion de Noël et de Pâques (jours et heures à déterminer)

Adorations

Il est possible de vivre un temps d'adoration et de prière pour les vocations
tous les jeudis à 18h.00 à la maison Damas à Villers Notre-Dame

Ainsi que :

Le	À	À l'église de
19 février	20 h. 00	Ghislenghien
19 mars	20 h. 00	Meslin-l'Evêque
23 avril	20 h. 00	Maffle
29 avril	18 h. 30	Rebaix
25 juin	20 h. 00	Arbre
26 juin	18 h. 30	Lanquesaint
31 juillet	18 h. 30	Bouvignies
28 août	18 h. 30	Ostiches
17 septembre	20 h. 00	Ghislenghien
25 septembre	18 h. 30	Isières
22 octobre	20 h. 00	Gibecq
26 novembre	20 h. 00	Meslin-l'Evêque

MOIS D'OCTOBRE - MOIS DU ROSAIRE

Prière du chapelet en octobre

Tous les mardis à 18 h. 00 à l'église d'Irchonwelz

Tous les mardis à 18 h. 00 à la chapelle de la Cavée. Le chapelet est suivi de la célébration de l'eucharistie si un prêtre est disponible.

Prier avec Marie dans nos paroisses

FETE DE L'ANNONCIATION LE 25 MARS

Messe à 19 h. 00 à la chapelle de la Cavée

Neuvaines

À La chapelle N.-D de Lorette du six au 14 août: chapelet à 19 heures à Ath

À Sainte-Waudru : du 1^{er} au 9 avril : chapelet à 19 heures à Maffle

À Saint-Antoine l'Ermite : du 15 au 23 janvier: messe à 18 h30 à Ligne

À Saint-Quirin, : du 24 au 31 août : chapelet et messe à 19 heures à Houtaing

MOIS DE MAI - MOIS DE MARIE

Prière du chapelet en mai

Tous les mardis à 18 h. 00 à l'église d'Irchonwelz

Tous les mardis à 18 h. 00 à la chapelle de la Cavée. Le chapelet est suivi de la célébration de l'eucharistie si un prêtre est disponible.

Le 30 avril à 19 h. 00

Chapelle de la rue de la meunerie à Maffle.

Le 7 mai à 19 h. 00

Chapelle N-D de la délivrance, chemin des passants (Ghislenghien).

Le 14 mai à 19 h. 00

Chapelle N-D de Bonsecours, place 17 à Gibecq.

Le 21 mai à 19 h. 00

Chapelle N-D des affligés, rue Mazette à Arbre.

Le 28 mai à 19 h. 00

Chapelle N-D aux cailloux à Meslin-l'Evêque

Neuvaine à la chapelle N-D aux cailloux

Du mardi 20 mai au mercredi 28 mai à 19 h.00 Prière du chapelet sauf le samedi 24 mai à 18 heures : célébration de la messe suivie de la prière du chapelet

VOS DEMANDES

Les inscriptions se font aux secrétariats (p. 1-2)

Baptême des bébés (moins de deux ans)

Nous vous demandons de vous inscrire 2 mois à l'avance. 2 réunions de préparation sont prévues. Les baptêmes sont célébrés :

	1 ^{er} dimanche	2 ^e dimanche	3 ^e dimanche	4 ^e dimanche
Janvier	-	Autreppe	Gibecq	Bouvignies
Février	Ath St Martin	Irchonwelz	Maffle	Ostiches
Mars	Ath St Martin	Ormeignies	Meslin	Lanquesaint
Avril	Ath St Martin	Autreppe	Arbre	Isières
Mai	Ath St Martin	Irchonwelz	Ghislenghien	Rebaix
Juin	Ath St Julien	Ormeignies	Gibecq	Bouvignies
Juillet	Ath St Martin	Autreppe	Maffle	Rebaix
Août	Ath St Martin	Ormeignies	Meslin	Ostiches
Septembre	Ath St Martin	Irchonwelz	Arbre	Rebaix
Octobre	Ath St Martin	Autreppe	Ghislenghien	Lanquesaint
Novembre	Ath St Martin	Ormeignies	Gibecq	Bouvignies
Décembre	Ath St Martin	Irchonwelz	Maffle	Isières

Rencontre préparatoire au sacrement de baptême

Les parents sont invités à participer à une des rencontres suivantes :

<u>Date</u>	<u>Heure</u>	<u>Lieu</u>	<u>Date</u>	<u>Heure</u>	<u>Lieu</u>
8 janvier	20 h.	Maffle	2 juillet	20 h.	Rebaix
5 février	20 h.	Ath	6 août	20 h.	Ath
12 mars	20 h.	Rebaix	3 septembre	20 h.	Maffle
2 avril	20 h.	Ath	1 ^{er} octobre	20 h.	Ath
7 mai	20 h.	Maffle	5 novembre	20 h.	Rebaix
4 juin	20 h.	Ath	3 décembre	20 h.	Ath

Ath : Salle saint Julien, Rue de Pintamont 36 - 7800 Ath

Maffle : Rue Salvador Allende 1 - 7810 MAFFLE

Rebaix : Rue Jean Watrin 26 - 7804 REBAIX

Pour les enfants entre 2 ans et 6 ans :

Nous conseillons de faire un accueil et de célébrer le baptême à 6 ans (voir enfants en âge de scolarité).

Baptême d'enfants en âge de scolarité :

Un cheminement adapté est prévu pour ces enfants à partir de 6 ans. Pour les inscrire veuillez prendre contact avec un des secrétariats.

Baptême d'adultes

Un cheminement est prévu pour les adultes qui se préparent au baptême. Vous pouvez prendre contact avec un des secrétariats.

Première communion

Votre enfant a six ans ou entre en deuxième primaire et vous souhaitez qu'il communie pour la première fois. L'inscription se fait exclusivement auprès d'un des secrétariats.

Une participation de 15 € vous sera demandée à l'inscription.

Confirmation et profession de foi

Votre enfant a dix ans ou entre en cinquième primaire et vous désirez qu'il fasse sa profession de foi.

L'inscription se fait exclusivement auprès d'un des secrétariats paroissiaux.

Une participation de 20 € par année sera demandée à l'inscription.

Groupe de jeunes à partir de 13 ans

Un groupe de jeunes se réunit tous les quatrièmes samedis du mois à 18h15 au 38 de la rue de Pintamont à Ath.

Après un repas, ils vivent des moments de partage, de jeux, de discussion et de prière selon ce qu'ils décident ensemble.

Contact : M. l'abbé Christophe Cossement ☎ 069/36 25 01

💻 christophe@donchristophe.be.

Mariage

Pour une demande de mariage, veuillez contacter un des secrétariats paroissiaux au moins quatre mois avant la célébration.

Visite aux malades

Si désirez une visite ou si vous voulez recevoir la communion, vous pouvez vous adresser à M. l'abbé Marc Lamotte, 26 rue J. Watrin à Rebaix. ☎ 068 /44 54 65

Funérailles

Si vous avez un décès dans votre famille, les pompes funèbres prendront contact avec la paroisse. Un prêtre ou un membre de l'équipe d'accompagnement des funérailles vous contactera.

Pour toute question vous pouvez contacter le secrétariat paroissial d'Ath

Demande de célébration d'une messe

Il est possible de demander une messe pour un défunt (l'usage veut que l'on donne 7 euros qui seront remis au célébrant).

Si vous désirez une messe pour un de vos défunts, nous vous demandons de **contacter le secrétariat du secteur** dans lequel se trouve l'église où vous souhaitez faire célébrer la messe.

(Voir page 1-2)

Recommandation des défunts

Comme chaque année, vous avez la possibilité de recommander vos défunts, vous pouvez le faire au moyen du formulaire en dernière page à remettre aux personnes relais de votre paroisse ou à un des secrétariats paroissiaux. Les défunts sont recommandés régulièrement durant les célébrations dominicales ainsi que lors de la messe du 2 novembre dans le secteur.

SERVICES QUE VOUS POUVEZ NOUS RENDRE

Chorales paroissiales

Si vous désirez participer aux célébrations avec les chorales, vous pouvez prendre contact avec les secrétariats paroissiaux ou avec :
Valérie Bauduin ☎ 0497/27.71.45 pour Ath St-Julien.

Marie-Paule Claus-Echterbille ☎ 068/55.21.89 pour Ghislenghien,

Jean-Paul Lejuste ☎ 0473/81.65.34 pour Maffle,

Jacqueline Baillez-Lecocq ☎ 068/57.20.10 pour Meslin,

Pascaline Flamme ☎ 0479/34.85.73 pour le Borelais

Nelly Coquereau ☎ 068/28.59.85 pour Irchonwelz et

Monique Carette-Van Assche ☎ 068/28.58.08 pour Moulbaix

Visiteurs de malades

L'équipe de visiteurs des malades se réunit trois fois par an les troisièmes vendredis de mars, de septembre et de décembre.

Si vous souhaitez faire partie de l'équipe des visiteurs de malades, vous pouvez contacter l'**Abbé Marc LAMOTTE**, responsable du secteur de la santé pour l'unité pastorale. ☎ 068/44.54.65

Equipe sociale

L'équipe sociale se réunit régulièrement. Elle réfléchit au sens de notre action sociale et veille à faire passer l'information sur tout ce qui se passe dans ce domaine dans la région.

Contact : Marie-Henriette Echterbille

☎ 068/ 28 16 46 - 📧 mariehenriette.echterbille@skynet.be

Saint Vincent de Paul

Notre conférence de St Vincent de Paul est en mesure d'apporter de l'aide aux démunis de notre région, grâce au soutien qu'elle reçoit sous forme de dons de la part de ses sympathisants.

Tout don répondant à l'appel du cœur peut être versé au :

IBAN: BE12 7785 9473 9892 - BIC: GKCCBEBB

Société Saint Vincent Ath Pays Vert

Rue des Tailleurs de Pierre 9

7810 Maffle

Si vous désirez une attestation fiscale (**Minimum 40€/année fiscale**) pour vos dons, vous pouvez les verser au compte

IBAN: BE02 3100 3593 3940 - BIC: BBRUBEBB

Société Saint Vincent de Paul

Rue de la Vignette 179

1160 Auderghem

Avec la communication « Ath-Pays Vert »

Il vous est aussi possible d'effectuer votre don par ordre permanent à solliciter auprès de votre banque. Une telle démarche assure à notre organisation des rentrées régulières. D'autre part sachez que vous avez la possibilité d'établir un legs en faveur de notre asbl. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Bien entendu, un don quel qu'il soit est toujours le bienvenu.

La Société Saint Vincent Ath Pays Vert asbl vous remercie au nom des frères démunis.

Dons et collectes

Comme tout ménage, les paroisses doivent faire face à des frais de fonctionnement : électricité, chauffage, assurances, frais de téléphone et de courrier, aides aux enfants de la catéchèse et aux plus démunis...

La paroisse n'a pas de ressource propre, elle dépend des dons et des collectes lors des célébrations.

Si vous souhaitez nous soutenir, vous pouvez faire un don sur le compte :

BE51 - 7775 - 9637- 4062

En plus de ces collectes, chaque année, 12 collectes dites « spéciales » permettent de soutenir des actions particulières. Voici les dates de ces fixées par les diocèses pour 2014

4-5	Janvier	Eglise d'Afrique centrale
1-2	Février	Terre Sainte et Catéchistes en pays de mission
29-30 12-13	Mars Avril	Deux collectes pour le carême de partage (solidarité avec les pays du tiers-monde)
26 -27	Avril	Fonds diocésain de l'enseignement
10-11	Mai	Formation des futurs prêtres
14-15	Juin	Caritas diocésaine
27-28	Septembre	Promotion chrétienne des Médias
18-19	Octobre	Œuvres de la propagation de la foi
8-9	Novembre	Fonds de solidarité diocésaine
22-23	Novembre	Action catholique
20-21	Décembre	Collecte pour Vivre ensemble (Solidarité avec les plus démunis de nos pays)

DEMANDE DE RECOMMANDATION DES DEFUNTS

Paroisse(*) :

Nom, Prénom :

Rue N°

CP : Localité :

Désire recommander

NOM et PRENOM : (En majuscules)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3 € par défunt - 5 € par famille

Je joins le montant de €

(*) Il sera fait mémoire des défunts recommandés tout au long de l'année lors des célébrations dominicales du secteur dans lequel se trouve la paroisse. Nous faisons mémoire de tous les défunts lors de la célébration du 2 novembre.